



L'essentiel, c'est vous.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENTAIRE

Malgré un environnement économique difficile, l'année 2023 a confirmé la reprise de la croissance de la production entamée depuis le premier semestre 2023, ressortant ainsi à +26%. Le produit net bancaire affiche une baisse de 6% à 545 MMAD qui s'explique essentiellement par le renchérissement du coût de refinancement conjugué à un effet de base 2022. En liaison avec le développement de l'activité, les charges générales d'exploitation marquent une variation de +3%. Quant aux dotations aux provisions nettes de reprises des créances en souffrance, elles ont enregistré une baisse de 18% par rapport à 2022, ressortant à 106 MMAD, attestant à la fois de la bonne gestion du risque et de l'efficacité du dispositif de recouvrement. En définitive, le résultat net de l'exercice ressort à 90 MMAD, contre 91 MMAD en 2022.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		
En milliers de DH			En milliers de DH			En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2023	31/12/2022	PASSIF	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	358	68	1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	126 294	65 545	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 831 127	1 913 032
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	111 769	106 698	2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 299 071	1 160 366	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	489 152	523 825
- A vue	111 769	106 698	- A vue	242 953	216 565	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
- A terme	0	0	- A terme	2 056 118	943 801	Produits sur titres de propriété	19 278	22 238
3. Créances sur la clientèle	5 502 062	5 629 627	3. Dépôts de la clientèle	1 378 369	1 373 694	Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 245 452	1 290 325
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 220 079	5 242 911	- Comptes à vue créditeurs	0	0	Commissions sur prestations de service	66 920	67 030
- Crédits à l'équipement	0	0	- Comptes d'épargne	0	0	Autres produits bancaires	10 325	9 613
- Autres crédits	281 984	386 716	- Titres de créance négociables émis	0	0	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 285 854	1 331 472
4. Créances acquises par affacturage	0	0	- Titres de créance négociables émis	0	0	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	69 141	12 611
5. Titres de transaction et de placement	80 048	80 048	- Emprunts obligataires émis	0	0	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
- Bons de Trésor et valeurs assimilées	0	0	- Autres titres de créance émis	0	0	Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	90 168	130 085
- Autres titres de créance	80 048	80 048	- Autres titres de créance émis	0	0	Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 122 605	1 188 264
6. Autres actifs	862 781	862 256	4. Titres de créance émis	3 160 673	4 150 722	Autres charges bancaires	3 939	2 413
- Titres d'investissement	0	0	- Titres de créance négociables émis	3 160 673	4 150 722	PRODUIT NET BANCAIRE	545 273	581 559
- Bons de Trésor et valeurs assimilées	0	0	- Emprunts obligataires émis	0	0	Produits d'exploitation non bancaire	2 240	354
- Autres titres de créance	862 781	862 256	- Autres titres de créance émis	0	0	Charges d'exploitation non bancaire	0	0
7. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	5. Autres passifs	450 809	499 342	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	286 647	279 025
- Titres de participation	2 207	2 207	- Provisions pour risques et charges	121 948	113 540	Charges de personnel	97 387	87 194
8. Créances subordonnées	0	0	- Provisions réglementées	0	0	Impôts et taxes	2 402	2 277
9. Immob. données en crédit-bail et en location	2 342 488	2 132 385	- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	Charges externes	1 711 042	1 701 916
- Immob. incorporelles	62 455	56 346	9. Dettes subordonnées	0	0	Autres charges générales d'exploitation	804	4 042
- Immob. corporelles	41 047	44 554	10. Ecarts de réévaluation	0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	15 010	14 596
Total de l'Actif	9 005 215	8 834 231	11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	260 866	302 889
			12. Capital	167 025	167 025	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	537 401	456 770
			13. Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0	Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	380 004	284 676
			14. Report à nouveau (+/-)	405 562	406 101	Pertes sur créances irrécouvrables	112 203	104 330
			15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)	89 894	91 326	Dotations aux provisions pour risques et charges	45 194	67 765
			16. Résultat net de l'exercice (+/-)	89 894	91 326	Autres dotations aux provisions	0	0
			Total du Passif	9 005 215	8 834 231	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	421 295	319 906
						Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	371 751	245 574
						Recuperations sur créances amorties	14 667	13 652
						Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	0	0
						Reprises de provisions pour risques et charges	34 787	60 680
						Autres reprises de provisions	0	0
						RESULTAT COURANT	144 670	166 025
						Produits non courants	19 023	65
						Charges non courantes	16 726	10 190
						RESULTAT AVANT IMPOTS	146 964	155 901
						Impôts sur les résultats	57 069	64 573
						Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0
						RESULTAT NET DE L'EXERCICE	89 894	91 326
						TOTAL DES PRODUITS	2 273 595	2 233 558
						TOTAL DES CHARGES	2 183 705	2 142 232
						RESULTAT NET DE L'EXERCICE	89 894	91 326

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

BDO Audit, Tax & Advisory
 AC9, Rue Al Maysa, Secteur 15, Hay Riad 10100 Rabat, Maroc

Grant Thornton
 7, Boulevard Dina Stalou, Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la société
EQDOM S.A
 127, Bd. Zerkouni
 20100, Casablanca
 Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **EQDOM S.A** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1.468.052 KMAD** dont un bénéfice net de **89.894 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **EQDOM S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Risque identifié	Notre réponse
	Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
	Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions. L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert :	Nos travaux d'audit ont notamment consisté à :
	- L'identification des engagements en souffrance ;	- Renvoyer les règles de classification des créances sur la clientèle et des immobilisations données en LOA et leur conformité au PCEC et aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
	- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.	- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.
	Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).	
	Au 31 décembre 2023, les créances sur la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élevaient respectivement à 5.502 MMAD et 2.342 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib, s'élevait à 1.269 MMAD.	
	Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	

Responsabilités de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il revient d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory
 7, Boulevard Dina Stalou, Casablanca, Maroc

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membres de la Société Grant Thornton
 7, Boulevard Dina Stalou, Casablanca
 Tél : 05 22 54 88 95 - Fax : 05 22 29 96 70

Abderrahim GRINE
 Associé

Faïçal MEKOUAR
 Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module_3/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2023.pdf

SOCIETE D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM) S.A AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS S.S. CASABLANCA - 127, ANGLE BOULEVARD ZERKOUNI ET RUE IBNOU BOURAID - R.C 32.775

(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°678-02 du 28 Moharrem 1423 [12 avril 2002])



L'essentiel, c'est vous.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN ACTIF		
	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 825	2 784
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	111 769	106 698
. A vue	111 769	106 698
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	5 502 063	5 629 627
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 220 079	5 242 911
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	281 984	386 716
. Autres crédits		
4. Opérations de crédit-bail et de location	1 489 263	1 355 561
5. Créances acquises par affacturage		
6. Titres de transaction et de placement	84 848	10 226
. Bons du Trésor et valeurs assimilés	84 848	10 226
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
7. Autres actifs	290 705	222 009
8. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilés		
. Autres titres de créance		
9. Titres de participation et emplois assimilés		
10. Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11. Créances subordonnées		
12. Immobilisations incorporelles	62 455	56 436
13. Immobilisations corporelles	41 512	45 019
14. Ecarts d'acquisition		
Total de l'Actif	7 589 440	7 428 361

BILAN PASSIF		
	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
PASSIF		
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	126 294	66 545
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 299 071	1 160 366
. A vue	242 953	216 565
. A terme	2 056 118	943 801
3. Dépôts de la clientèle	0	0
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4. Titres de créance émis	3 160 673	4 150 722
. Titres de créance négociables émis	3 160 673	4 150 722
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	396 538	448 938
6. Ecarts d'acquisition		
7. Provisions pour risques et charges	121 948	113 540
8. Provisions réglementées		
9. Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
10. Dettes subordonnées		
11. Primes liées au capital	83 325	83 325
12. Capital	167 025	167 025
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 145 441	1 148 989
. Part du groupe	1 145 423	1 148 971
. Part des intérêts minoritaires	18	18
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	89 125	88 911
. Part du groupe	88 571	88 316
. Part des intérêts minoritaires	554	595
Total du Passif	7 589 440	7 428 361

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		
	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 839 198	1 921 387
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	516 422	554 163
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	49	24
5. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	1 245 452	1 290 325
6. Commissions sur prestations de service	66 920	67 000
7. Autres produits bancaires	10 355	9 825
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 285 854	1 331 472
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	69 141	12 610
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	90 166	132 085
11. Charges sur opérations de crédit-bail et de location	1 122 605	1 184 364
12. Autres charges bancaires	3 939	2 413
PRODUIT NET BANCAIRE	553 344	589 895
13. Produits d'exploitation non bancaire	2 240	354
14. Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	286 733	279 122
15. Charges de personnel	97 387	87 194
16. Impôts et taxes	2 405	2 280
17. Charges externes	171 127	171 012
18. Autres charges générales d'exploitation	804	4 041
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	15 010	14 595
20. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
21. Reprises sur écarts d'acquisition		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	537 401	456 770
22. Dot sur prov pour créances et engagements par signature en souffrance	380 004	284 675
23. Pertes sur créances irrécouvrables	112 203	104 330
24. Autres dotations aux provisions	45 194	67 765
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	421 205	319 906
25. Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	371 751	245 574
26. Récupérations sur créances amorties	14 667	13 652
27. Autres reprises de provisions	34 787	60 680
VII. RESULTAT COURANT	152 656	174 263
28. Produits non courants	19 023	66
29. Charges non courantes	17 796	11 352
VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS	153 882	162 937
30. Impôts sur les résultats	64 737	74 026
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	0	0
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	0	0
31. Entreprises à caractère financier		
32. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	89 125	88 911
33. Part du groupe	88 571	88 316
34. Part des intérêts minoritaires	554	595

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Riad 10100 Rabat
Maroc

7, Boulevard Diriss Slatoui
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
EQDOM S.A
127, Bd. Zerktouni
20100, Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **EQDOM S.A** et de sa filiale (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **1.484.916 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **89.125 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Notre réponse
Risque identifié Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions. L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert : - L'identification des engagements en souffrances ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont notamment consisté à : - Revoir les règles de classification des créances sur la clientèle et des immobilisations données en LOA et leur conformité au PCEC et aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2023, les créances sur la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élevaient respectivement à 5.502 MMAD et 2.342 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib, s'élevait à 1.269 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory

Abderrahim GRINE
Associé

FIDARC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé